

COURRIER ARRIVE LE

25 MAI 2026

Direction générale
CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

SUD
SANTÉ
SOCIAUX

SUD Santé Sociaux
Maine et Loire- Mayenne
Bourse du travail
Place IMBACH
49100 ANGERS
Mail : sudsantesociaux49-53@orange.fr
Tel : 02 41 43 19 07

Membre de l'Union
syndicale
Solidaires

ANGERS le 26 mai 2026

Objet :
Préavis de grève

Monsieur le directeur général,

Le syndicat départemental du Maine et Loire-Mayenne, dépose un préavis de grève, conformément à l'article 3 de la loi n°777 du 31 juillet 1963 :
du lundi 1 juin 20h, au mardi 2 juin 2026 20h, à l'adresse de l'ensemble du personnel.

Par ce préavis, elle se fait le relais des revendications portées nationalement par la fédération SUD Santé Sociaux :

- La fin des budgets d'austérité (gel du point d'indice, jour de carence, ...)
- La fin des suppressions de lits et de service
- La fin du sous-effectif, de la précarité, et une embauche de personnel à hauteur des besoins
- L'accès à une santé 100% gratuite pour toutes et tous et la fin de la casse de la sécurité sociale
- La fin de la dégradation des conditions de travail et de la qualité des soins

Ces revendications se déclinent plus précisément sur l'hôpital de Cholet sur les secteurs de psychiatrie par :

- la suppression de 28 lits d'hospitalisation depuis 2023,
- la disparition de postes de médecins psychiatres partis à la retraite et non remplacés
- la possible fermeture du CMP secteur IX de Beaupréau
- l'indigence du secteur de la santé mentale sur le territoire

Nous vous rappelons que l'article L 2512-2 du Code du travail sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique prévoit que pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenues de négocier.

Dans l'attente de votre réponse et étant certaines que vous comprendrez les motivations de cette décision, veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat SUD Santé Sociaux 49-53 : Odile LEMAIRE, secrétaire départementale,

